

Source : Archives Nationales du Québec à Montréal
Département : Archives des Colonies
Type : Correspondance de Bégon et Vaudreuil
Série : C11A
Volume : 44
Folio : 46R-47V (35R à 50R)
Date: 26 octobre 1720

Sujet: Correspondance de Bégon et Vaudreuil
le 8 juin 1721

Résumé: Bégon et Vaudreuil informent le Roy qu'ils sont favorables à ce que la Dame D'ailleboust d'argenteüil puisse développer sa seigneurie vu les services de son défunt mari et de l'oncle de delui-ci qui était Lieutenant gouverneur en ce pais et à l'égard du peu de biens qu'elle possède pour élever sa nombreuse famille.

Correspondance Messieurs de vaudreuil et Begon 26

octobre 1720

Messieurs de vaudreuil et Begon

Nous avons reçu, par la
flutte du Roy le Chameau
Commandée par M. de
Voutron et arrivée icy le
24 du mois passé, la lettre
que le Conseil nou a fait
l'honneur de nous Ecrire
le 5 juin dernier.

Ce ne Sont point les droits
de poids que le directeur du
Domaine d'Occident a
La Martinique fait payer
sur toutes les marchandises,
Qui ont donné occasion a une
plainte des Negociants

...

... 46

aux heritiers ou Creanciers
de feu S. Aubert duforillon
les 500. qui ont été Employées
sur l'Etat pour les terrains
qui luy ont été pris pour
les fortifications.

Nous renvoyons le memoire
du Sieur de Breslay avec les
reponces du Sieur de vaudreüil.

Le plan présenté au
Conseil par la Dame
Dailleboust d'argenteüil
qui demande la permission
d'Etablir une terre et l'Isle
de Carion en dependante qui
fut concedée le Septième Juin

1680 au feu Sieur Charles
Dailleboust pere de Son
mary, duquel ledit Sieur
D'argenteuil l'acheta en
1697.

Le motif de la desfense
a Eté cy devant faite d'Etablir
cette terre et plusieurs
qui Etoient dans le meme
cas, Etoit fondé Sur ce que
L'Isle de Montreal n'Etoit
pas entierement Etablie
ces Nouvelles Concessions
auroient pû y prejudicier
et aussy pour ne point y
Etendre la Colonie.

L'Isle de Montreal est
presentement Etablie et
comme il y a des Concessions
au dessus, nous ne croyons
pas que ce Soit donner une
Trop grande Etendue a la
Colonie que d'Accorder
a la dame D'argenteuil
la permission qu'Elle
demande, Etant d'ailleurs
dans un cas favorable
En Egard au peu de biens
qu'Elle a, a Sa nombreuse
famille, aux Services
de feu Son mary, qui Etoit
Capitaine et de M. Dailleboust

oncle de son mary qui a eté
Gouverneur general en ce
païs, a l'Egard du titre de
Concession et de celui de
Confirmation ils ne nous
ont point eté representé
et il y a apparence que la
Dame d'Argenteüil les a
...

Nouvelle fortification Etant
portée 20 pieds au dela
de l'Ancienne Enceinte
qui Sert de Cloture a leur
verger, et que c'est Sans
fondement qu'ils craignent
que le Chemin de Ronde
diminüe leur terrain

Nous avons Chargé Monsieur
le Comte de vaudreuil de Nos
pacquets pour le Conseil, nous
repondrons par les Navires
qui doivent partir, aux autres
lettres que le Conseil nous a fait
l'honneur de Nous Ecrire
vaudreuil Begon

Nous Envoyons le recensement de
la Colonie

La liste des passagers Sur
le Chameau

Begon

Document issu des recherches de Madame Renée GAUTHIER, dont les aïeux résidaient dans la Seigneurie d'Argenteuil. Madame GAUTHIER a eu la grande patience de transcrire ce document et la grande gentillesse de m'autoriser à le mettre en ligne, sur www.comte-argenteuil.com, afin qu'il puisse être accessible à tous.